

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat  
**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social  
**Band:** 82 (2010)  
**Heft:** 3

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Ce qu'en pense Conrad Lutz, architecte

Auteur d'une étude intitulée «Wie baubiologisch ist Minergie-P?» en collaboration avec Ursula Schwaller, Conrad Lutz est un spécialiste et un pionnier en matière de construction durable et écologique, comme en témoigne, entre beaucoup d'autres, l'immeuble de bureaux Green Offices qu'il a construit à Givisiez. «Les experts cités dans votre article ont raison: il est très important de bien isoler un bâtiment pour en minimiser la consommation énergétique à l'exploitation, mais il faut considérer la question dans sa globalité et veiller tout particulièrement à réduire au maximum l'énergie grise nécessaire à la construction d'une isolation performante, d'une part au niveau des matériaux choisis et d'autre part au niveau de la consommation au cours de sa durée de vie.» Bref, il est capital de combiner trois éléments: construire des bâtiments à faible consommation énergétique, bien isolés, avec des matériaux peu gourmands en énergie, et en utilisant des sources d'énergie qui consomment peu pour leur mise à disposition (extraction, conditionnement, acheminement, utilisation), comme le photovoltaïque ou l'éolien, qui consomme 0,11 kWh pour mettre à disposition 1kWh, alors que le nucléaire par exemple, consomme 4 kWh pour la mise à disposition de 1 kWh, soit 36 fois plus que le photovoltaïque!



Et les isolants naturels? «Non seulement ils sont une ressource renouvelable et souvent locale, mais ils ont en plus l'avantage d'emmagasiner/restituer l'humidité et l'on n'a donc pas besoin de construire de barrière vapeur, comme c'est le cas avec des matériaux synthétiques ou minéraux. La cellulose de bois, vieux papiers déchiquetés, a par exemple quasi le même rapport qualité/prix que les laines minérales, et une très bonne durée de vie, mais avec l'avantage de pouvoir s'économiser la construction de la barrière vapeur.»

Et la ventilation contrôlée, indispensable aux labels Minergie, mais souvent évitée pour raison de surcoût? «On peut très bien arriver à des performances thermiques identiques à Minergie et Minergie-P et se passer de ventilation contrôlée. Mais avec les normes d'étanchéité en vigueur depuis 2010, ce genre de comparaisons est devenu obsolète, car il va de toute façon falloir aérer régulièrement l'appartement pour renouveler l'air, alors autant le faire avec une ventilation contrôlée qui pulse de l'air propre tempéré, au lieu de faire entrer de l'air à -10 °C en hiver et à +30 °C en été. C'est une question de confort et de déperdition de chaleur en hiver! En plus, bon nombre de coopératives d'habitation construisent des salles de bains borgnes pour lesquelles il faut de toutes façon déjà construire une ventilation... et vous avez déjà le 50% de l'installation pour faire du Minergie!» Pour toute info complémentaire: [www.lutz-architecte.ch](http://www.lutz-architecte.ch) ou tél. 026 469 74 00. PC

PUBLICITÉ

## 242 maîtres d'ouvrage d'utilité publique ont fait des calculs précis: ils financent une part de leurs biens immobiliers auprès de la CCL

- All-in-costs régulièrement inférieurs – jusqu'à concurrence de 1% – aux coûts d'hypothèques fixes comparables
- 3 à 6 emprunts chaque année, avec des durées de 5 à 15 ans
- Financements dans toute la Suisse

Appelez-nous et convenez d'un entretien-conseil:

Centrale d'émission pour la construction de logements CCL

[www.egw-ccl.ch](http://www.egw-ccl.ch) kontakt@egw-ccl.ch Tél. 062 206 06 16

Emissionszentrale für  
gemeinnützige Wohnbauträger  
**egw ccl**  
Centrale d'émission pour  
la construction de logements